

	<p>Compte rendu réunion du conseil de fédération de l'Institut d'Alembert – 19 avril 2017</p> <p><u>Présents</u> : Sophie Abriet, Eric Deprez, Rasta Ghasemi, Pascal Larzabal, Isabelle Ledoux, Jean-Pierre Lefèvre, Bruno Le Pioufle, Fabien Miomandre, Véronique Mathet, Aurélia Olivier-Kaiser, Robert Pansu, Bianca Sclavi, Frédéric Subra.</p> <p><u>Excusés</u> : Abdel El Abed, Malcolm Buckle</p>
---	--

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bâtiment ENS Paris-Saclay: conformité des installations
2. Projet gestion IDA
3. Plan d'équipements "plateformes IDA" (< 20 k€)
4. Programmation d'un évènement international en 2018
5. Journée scientifique C2N/IDA
6. Validation du DUER



1. Bâtiment ENS Paris-Saclay: conformité des installations

Dans le cadre de la phase travaux qui a débuté fin novembre 2016, AIA Ingénierie, que les responsables d'équipements « spécifiques » ont rencontré à plusieurs reprises lors de la phase de conception du projet, assure une mission de suivi de la mission "équipements" pendant la phase de travaux.

La MOA du bâtiment Paris-Saclay a souhaité cet accompagnement au cours des travaux pour s'assurer de la bonne prise en compte et mise en œuvre, par les entreprises, des prescriptions indiquées dans les cahiers des charges.

Celles-ci étant en cours de réalisation de leurs études d'exécution du niveau sous-sol, un premier rendez-vous est programmé le 20 avril 2017. Les équipements concernés sont les équipements de microscopie confocale et les AFM.

Pour précisions, vous serez susceptibles d'être à nouveau sollicités par AIA tout au long de la phase travaux.



2. Projet gestion IDA

La direction de l'IDA souhaite que les projets déposés auprès d'organisme financeur soient présentés en amont : périmètre scientifique justifiant d'un rattachement IDA, fiche financière, ... et qu'un échange préalable ait eu lieu avec les responsables des plateformes et d'équipements mutualisés de l'Institut d'Alembert pour qu'ils puissent disposer des éléments permettant de confirmer leur participation, ainsi que le périmètre des travaux à réaliser.



3. Plan d'équipements "plateformes IDA" (< 20 k€)

a. Fonds FOSTER

Le fonds mutualisé est de 7,5 M€. Le montant total des équipements dont le financement est demandé à l'École s'élève à 10 M€.

La planification des équipements (le calendrier des achats s'étalant sur plusieurs exercices), sur la base de la liste établie fin 2016, va débiter dans un premier temps par l'arbitrage des équipements relevant de la priorité la plus élevée (P1) et de la catégorie « Socle » ou « Jouvence ».

Les demandes faites par l'IDA ont été actualisées (bien déjà acquis, cofinancements obtenus ou demandés, date d'achat...) et peuvent être consultées en prenant contact avec E. Deprez ou V. Mathet.

Pour mémoire : catégorie SOCLE (investissement rendu nécessaire par le déménagement, vitaux, indispensables), JOUVENCE (le déménagement est une opportunité pour cet investissement).

b. Petits et moyens équipements des plateformes

L'IDA accompagne, lorsque le budget le permet, l'achat de petits et moyens équipements, qui ne relèvent pas du fonds FOSTER (équipements « lourds » en général > 100 000 €).

L'enveloppe que l'IDA souhaite pouvoir mobiliser, chaque année, est de l'ordre de 20 000 € (HT).

En 2017, l'achat d'un ellipsomètre spectroscopique a été réalisé en mutualisant les besoins et les ressources financières du PPSM, du LBPA et de l'IDA.

Pour pouvoir programmer l'achat d'équipement en 2018, rechercher des compléments de financement (DIALOG CNRS, labex, ...), les besoins des usagers, des responsables de plateformes sont à transmettre à la direction de l'Institut pour un arbitrage qui sera fait lors du prochain conseil de fédération (à programmer fin juin 2017).



4. Programmation d'un évènement international en 2018

Un colloque d'une durée de 2 jours pourrait être programmé en 2018 : afin de pouvoir bénéficier de la campagne de professeur invité de l'ENS Paris-Saclay, il faudrait que le thème ainsi que le périmètre scientifique soient déterminés avant l'été : cette question sera débattue lors du prochain conseil de fédération (à programmer fin juin 2017).



5. Journée scientifique C2N/IDA

Différentes actions ont été conduites en 2016 en lien avec le C2N :

- Réseau RENATECH+ dont le C2N est la centrale référente pour l'Ile-de-France :

L'ENS Paris-Saclay soutient l'action RENATECH+ déposée à la DGRI (via le CNRS) dans le cadre de l'appel « Equipements structurants pour la recherche », dédiée aux infrastructures de recherche (grands équipements) du PIA3. La salle blanche de l'Institut d'Alembert a intégré le réseau RENATECH+, comme centrale spécifique. Les modalités à respecter pour participer au réseau RENATECH+ sont en particulier :

- Dans chaque région, les centrales spécifiques ayant des moyens de micro-nanofabrication en salle blanche se coordonnent avec la centrale RENATECH référente pour l'accueil et la réalisation de projets technologiques. Leurs spécificités technologiques sont soit régionales soit nationales. Elles forment un maillage qui complète les compétences du réseau RENATECH.

- Une concertation sur toutes les demandes de financement d'équipements lourds (qu'elles soient faites auprès de l'Etat, la région, l'Europe ou autres) sera mise en place avec les grandes centrales RENATECH. Pour des raisons pratiques, cette coordination se fera avec la grande centrale régionale référente et sera ensuite consolidée au niveau national.

- L'ensemble des centrales de RENATECH+ s'engage à ouvrir tout ou partie de ses installations à des utilisateurs extérieurs à l'unité qui les héberge, qu'ils soient académiques ou industriels.

- **Réunion de travail IDA/C2N « Dispositifs microfluidiques : synergies actuelles/potentielles C2N/Institut d'Alembert »** en septembre 2016 qui a permis d'initier des échanges autour des compétences/savoir-faire/thématiques de recherches couvertes par le C2N et l'IDA autour des dispositifs microfluidiques.

A l'occasion de cette réunion, il a été noté, par les deux parties, que plusieurs thématiques de recherche pourraient être source de collaboration/ synergies,

Organiser une journée scientifique commune permettrait de mieux définir les similitudes, les complémentarités et favoriser des rapprochements. Pour soutenir la mise en place de projets commun, il pourrait également être envisagé que le prochain AAP de l'IDA puisse financer des consortiums C2N/IDA, comme cela avait été le cas en 2012/2013 lors de l'AAP conjoint IDA/CentraleSupélec. Le prochain AAP sera programmé en 2019 : une première rencontre scientifique C2N/IDA pourrait être programmée en 2018 pour initier des échanges.



6. Validation du DUER

Le DUER de l'IDA (document unique d'évaluation des risques) actualisé pour 2017 a été présenté.

Le plan d'actions 2017 prévoit notamment :

- la mise en oeuvre pour les agents concernés de la fiche individuelle d'exposition aux risques laser ;
- la liste des produits biologiques ;
- l'évacuation des déchets solides et produits chimiques non utilisés ;
- la réalisation des plans de prévention lors de l'intervention d'entreprise extérieure dans des locaux à risques spécifiques ou sur des équipements à risques ;
- l'accueil de nouveaux entrants.